

Rabat, le 4 Septembre 1995

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR

// -)

MESSIEURS LES WALIS ET GOUVERNEURS

**OBJET : ORGANISATION DU SUIVI DU PREMIER PROGRAMME DE
CONSTRUCTION DE 200.000 LOGEMENTS SOCIAUX.**

En recevant, le 13 Juillet dernier, les responsables centraux et extérieurs des Ministères de l'Intérieur, de l'Habitat et des Finances, les Présidents et Directeurs Généraux des organismes financiers, les Présidents des Associations, des Amicales et des Coopératives d'Habitat, les représentants des promoteurs immobiliers publics et privés et des entreprises de construction du secteur privé, en présence des membres du gouvernement et des Walis et Gouverneurs concernés, **SA MAJESTE LE ROI** a souligné l'importance, tant économique que sociale, qui s'attache à la réalisation du Premier Programme de construction de 200.000 logements sociaux.

Le Souverain a mis l'accent, en outre, à cette occasion, sur les efforts que nécessite la mise en œuvre de cette opération nationale pilote de la part des intervenants publics et privés chargés de sa réalisation.

Dans le cadre de ces Hautes Orientations Royales, un certain nombre de projets représentant 81.450 logements au total ont fait l'objet officiellement, en présence de membres du gouvernement, soit de la pose de la première pierre (31.710 unités) soit d'une présentation publique du planning de réalisation (49.740 unités).

Parallèlement à cette opération de lancement officiel qui devra englober la totalité d'une première tranche de 105.000 logements, il sera procédé à l'identification d'une tranche complémentaire de 90 à 100.000 logements à l'instar de la première.

Outre cette tâche d'étude et d'identification de nouveaux projets, la Commission Centrale Ad hoc de suivi, constituée à cet effet, et composée notamment des représentants des Ministères de l'Intérieur, de l'Habitat et des Finances et des représentants du secteur privé a pour mission de veiller à la mise en œuvre et à la réalisation des projets de la première tranche. Aussi êtes-vous invités à transmettre périodiquement à ladite commission :

1°) Un compte rendu précis de l'état d'avancement des projets de la première tranche et des difficultés éventuelles rencontrées dans leur mise en œuvre ou leur réalisation. A cet effet, il vous est demandé d'annexer audit compte-rendu, un tableau récapitulatif établi suivant le modèle ci-joint et faisant ressortir pour chaque projet, les renseignements ci-après :

- Nom de la Préfecture ou Province ;

- Nom de l'opération ;
- Commune d'implantation ;
- Date de mise en chantier du projet ;
- Date d'achèvement du chantier ;
- Nom de l'opérateur (Ministère de l'Habitat, "OST", Collectivités Locales, privé et autres organismes) ;
- Nombre de logements à réaliser ;
- Coût de l'opération ;
- Etat d'avancement du projet ;
- Difficultés éventuelles rencontrées dans la réalisation.

2°) Les propositions de nouveaux projets publics ou privés à inclure dans la deuxième tranche et à présenter conformément au canevas ci-joint en votre possession (Fiches par projet et tableaux récapitulatifs concernant le programme des logements sociaux et celui des lotissements).

J'attacherai du prix à recevoir ce compte rendu et ces propositions le 15 de chaque mois au secrétariat de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire (à l'attention particulière de Monsieur Lahcen TAGRIT).

Le MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR

Signé : DRISS BASRI.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
RELATIVE A L'OPERATION DE CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS SOCIAUX

I- IDENTIFICATION DU PROJET (1)

PROVINCE OU PREFECTURE DE :

COMMUNE DE :

NOM DU PROMOTEUR :

DENOMINATION DE L'OPERATION :

II- CONSISTANCE DE L'OPERATION

NOMBRE DE LOGEMENTS..... NOMBRE DE CONCIERGERIES :.....

SUPERFICIE GLOBALE DE PLANCHER (M2) :

SUPERFICIE MOYENNE DU LOGEMENT (M2) :

III- COUTS

COUT GLOBAL DE L'OPERATION (Y COMPRIS LE FONCIER EN DH) :

COUT MOYEN DU LOGEMENT (DH) :

IV- SOURCES DE FINANCEMENT

TERRAIN :

EQUIPEMENT :

CONSTRUCTION :

(1) IL S'AGIT UNIQUEMENT D'OPERATIONS DE CONSTRUCTION.